

objet :
Dragage du port de La Côtinière
Vos références
Votre mél du 15/03/04
Nos références :
JP/CA/JT/55.04
La Tremblade, le 15 mars 2004

DDE 17 SM/CQEL
17009 La Rochelle Cédex

Affaire suivie par Christian Auger

Monsieur,

En réponse à votre demande concernant le dragage du port de La Côtinière durant l'année 2004, je vous transmets l'avis de l'Ifremer sur ces travaux.

L'Ifremer n'a pas de remarque particulière à formuler de nature à retarder la mise en route du dragage du port.

Il nous apparaît seulement très gênant que les résultats des analyses microbiologiques fournis par le dossier de déclaration daté de novembre 2003 correspondent à des prélèvements effectués en 2001, soit trois ans avant les travaux, sachant que les teneurs des sédiments en micro-organismes peuvent rapidement évoluer, il serait bon pour de futurs chantiers que ces analyses microbiologiques des sédiments soient réalisées quelques mois avant le début d'un chantier. Sinon, il est très difficile ou se prononcer, juste avant le démarrage du chantier, sur l'état microbiologique réel des sédiments à enlever.

Veillez recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Jean Prou
Chef du Laboratoire
Environnement Ressources des
Pertuis Charentais

Copies :
✓ Chrono
✓ Avis